

[No. 37.]

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 28 décembre 1861.

MILORD DUC,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Grâce, No. 12, du 7 courant, relativement au casernement des troupes de Sa Majesté qui arrivent maintenant dans cette province, et de vous renvoyer à la copie ci-inclue d'un rapport de l'honorable John A. Macdonald, exposant l'empressement du gouvernement provincial à se conformer aux avis contenus dans la dépêche de Votre Grâce à ce sujet.

J'ai l'honneur, etc.,

A Sa Grâce
le Duc de NEWCASTLE, C.J.

[Signé,]

MONCK.

Service de la milice.

DÉPARTEMENT DU PROCUREUR-GÉNÉRAL
POUR LE HAUT-CANADA,
Québec, 28 décembre 1861.

Relativement à la dépêche de Sa Grâce le secrétaire des colonies à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 7 courant et renvoyée au Conseil aujourd'hui, le soussigné a l'honneur de faire rapport que toutes les casernes en Canada, cédées à cette province par le gouvernement impérial en 1854, ont déjà été mises à la disposition du lieutenant-général commandant les forces de Sa Majesté, pour le logement des troupes anglaises.

Le soussigné recommande que tous les terrains cédés en même temps que les casernes à la province, dont on ne se sert pas ou qui n'ont pas été vendus, soient placés de suite à la disposition des autorités militaires, durant l'état actuel des choses, ainsi que le désire Son Excellence.

Le soussigné propose, de plus, que Son Excellence soit priée d'exprimer à Sa Grâce l'assurance que le gouvernement provincial fera tout en son pouvoir pour assurer des logements confortables aux forces de Sa Majesté dans ce pays, et qu'il ne doute nullement que la législature et le peuple du Canada n'y donnent leur concours cordial.

[Signé,]

JOHN A. MACDONALD.